ANCENIS
–SAINT–
GÉRÉON

Aménagement de la rue du Pré Haussé

Réunion publique

8 juillet

2025

Présentation des intervenants du projet

MAIRIE D ANCENIS SAINT GEREON

- Rémy Orhon, Maire d'Ancenis Saint Géréon
- Mireille Loirat, Adjointe à la transition écologique, aux mobilités et à la démocratie locale
- Renan Kervadec, Adjoint au Maire Délégation Travaux et Infrastructures
- Eric Joseph, Chargé d'opérations voirie

INTERVENENANTS EXTERIEURS

- Berti Perrocheau, Bureau d'étude BCG, chargé de la maitrise d'œuvre de la voirie
- Pascale Bonnet, Bureau d'étude SODEREF, chargé de la maitrise d'œuvre hydraulique
- Pierre Le Cunff, Territoire d'Energie, chargé d'affaires effacement des réseaux
- Compa, gestionnaire des eaux usées (excusé), collecte des déchets (excusé)

SOMMAIRE

1. CONTEXTE/ENJEUX

2. TRAVAUX RESEAUX

3. HYPOTHESES D’AMENAGEMENT

Objectifs du projet d’aménagement de la rue

- Améliorer le cadre de vie
- Sécuriser les déplacements doux (piétons, cyclistes…)
- Apaiser les vitesses
- Favoriser la gestion intégrée des eaux pluviales

La concertation tout au long du projet

Penser à tous les usages du quotidien

Travail avec les riverains et les associations

Proposer un projet adapté à tous

Travail en détail sur l'esquisse prévu avec les associations

Intégrer les mobilités actives

Travail avec Vélotaf sur les usages du quotidien

Effacement des réseaux

territoire d'énergie
LOIRE-ATLANTIQUE

Objectifs du projet

Enfouissement et rénovation des réseaux aériens électriques, télécoms et d'éclairage public actuels :

- Amélioration de l'esthétisme des paysages et harmonisation des rues
- Meilleure intégration des réseaux dans le paysage - réduction de la pollution visuelle
- Optimisation de l'espace public - suppression des poteaux électriques et télécoms
- Modernisation de l'éclairage public - éclairement par LED moins énergivore
- Sécurisation des infrastructures en cas de tempête par le passage des lignes aériennes en lignes souterraines

Emprise du projet

Chronologie du projet

Etude | Travaux GC | MES et dépose des réseaux

Réalisation des plans en fonction des plans d'aménagement

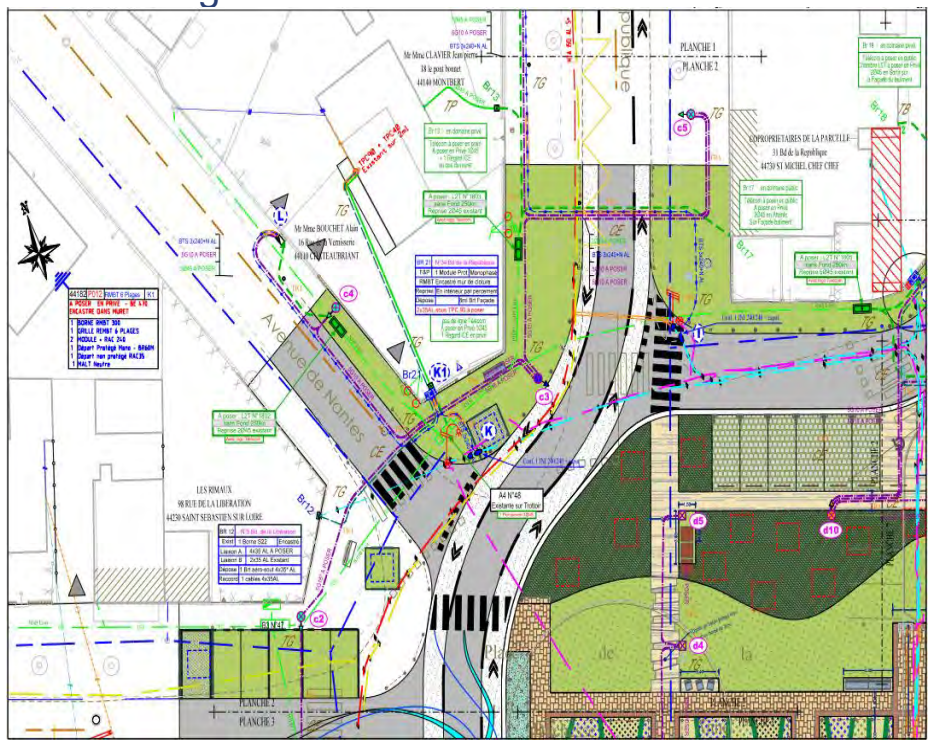

Prise de contact avec les riverains pour les autorisations

Chronologie du projet

Etude

Travaux GC

MES et dépose des réseaux

Réalisation des travaux en partie public et des liaisons privatives

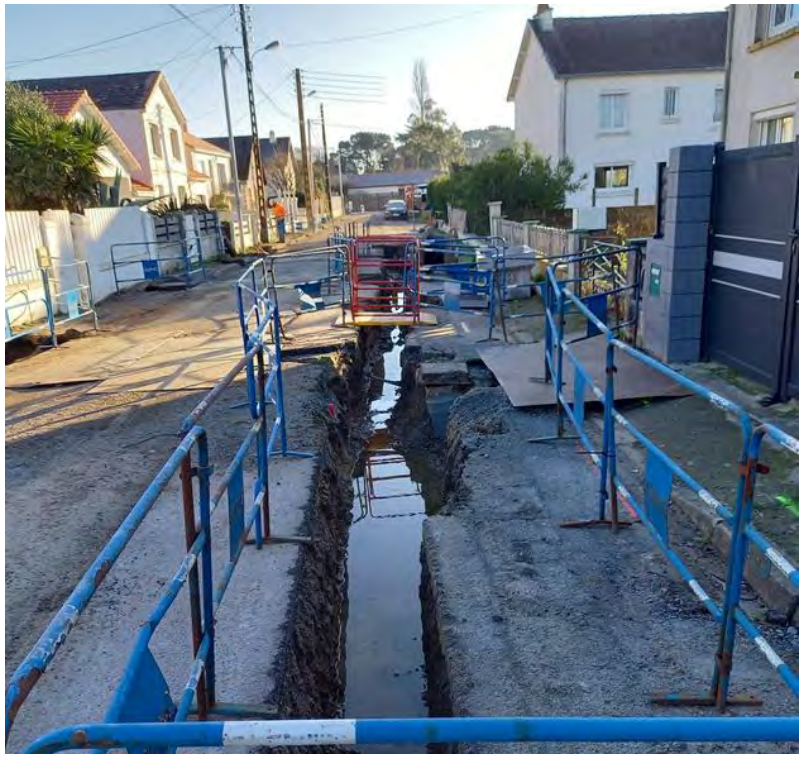

- Balisage et mises en sécurité des tranchées
- Accès riverains sur toute la durée du chantier
- Prise de contact avec les riverains en amont des travaux dans leur propriété

Chronologie du projet

Etude

Travaux GC

MES et dépose des réseaux

Avant

Après

- Envoi des DOE à Orange, fibre44 et ENEDIS
- Mise en service du nouveau réseau électrique conjointement entre TE44 et ENEDIS (prise de contact avec les riverains concernés)
- Dépose des câbles électriques par TE44
- Dépose des câbles télécom par Orange (60 jours) et fibre par fibre44 (6 mois)
- Dépose des supports par TE44

Gestion des eaux pluviales

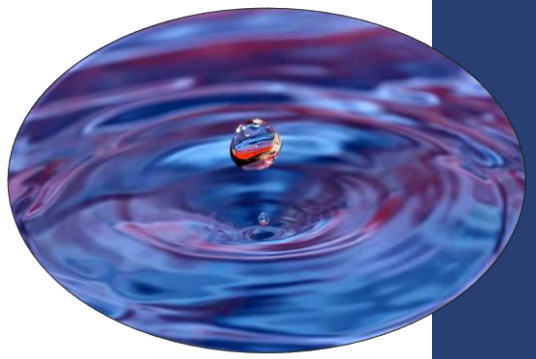

Principes de gestion des eaux pluviales

- Est annexé au PLU un Schéma Directeur d'assainissement des eaux pluviales de janvier 2020 (Artélia)

⇒ Préconise voire oblige la gestion à la parcelle

- ✓ Imperméabilisation à limiter
- ✓ Limitation des grilles avaloirs et recherche d'une infiltration à la source
- ✓ Ralentir les ruissellements

Travaux à venir : réhabilitation des réseaux

- Travaux préconisés par le SDAEP : gestion quantitative des écoulements
  - ✓ Renforcement du réseau
  - ✓ Augmentation des volumes de bassin d'orage

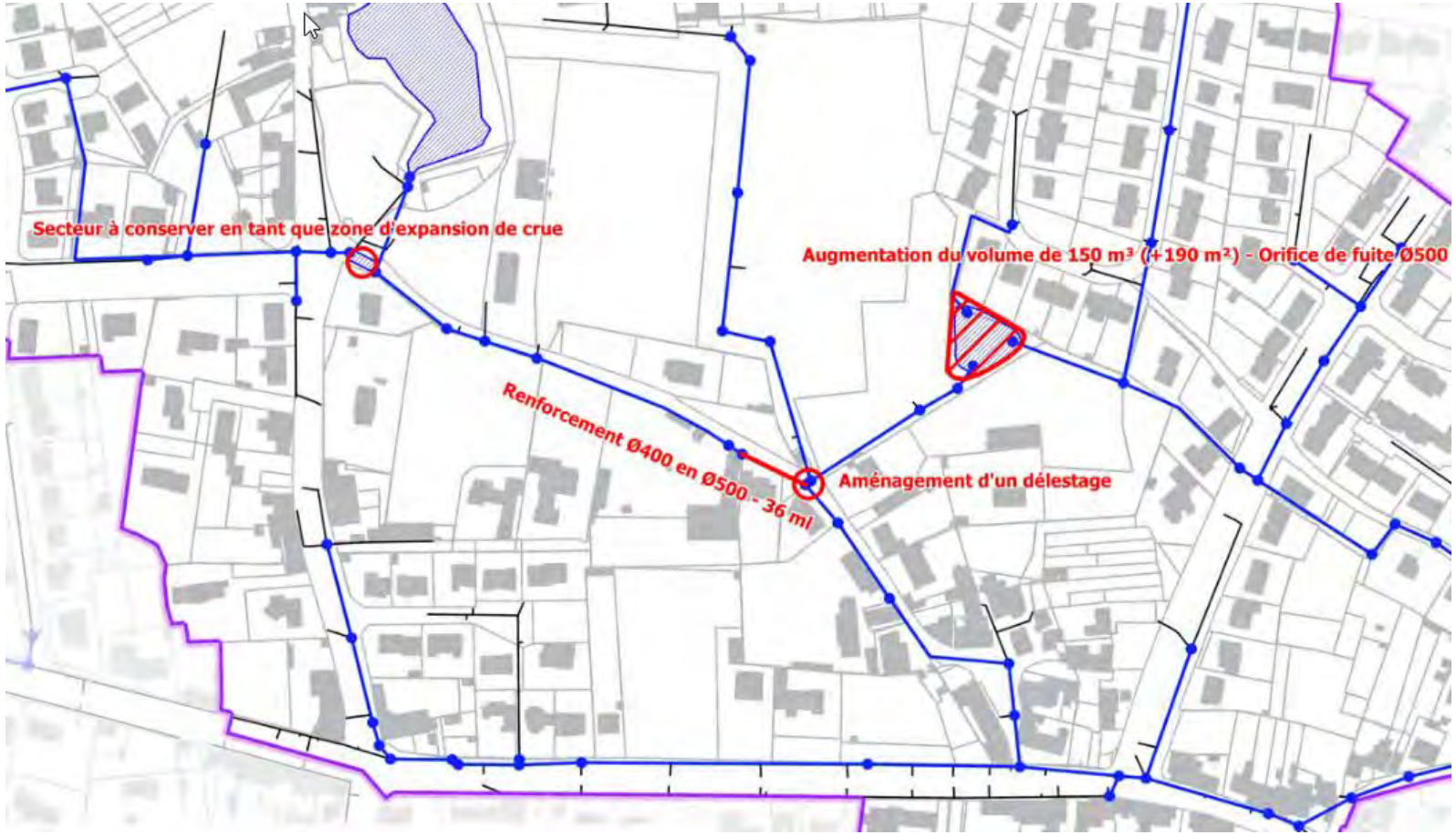

Travaux à venir : réparation des réseaux et création de branchements

- Travaux proposés suite aux visites caméras de février 2025
  - ✓ Etat des lieux des canalisation : fissures, branchements pénétrants
  - ✓ Recensement des branchements existants – création des branchements complémentaires si nécessaire
  - ✓ Mise en place de tabourets au cas par cas

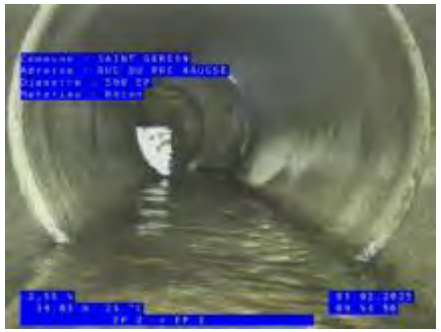
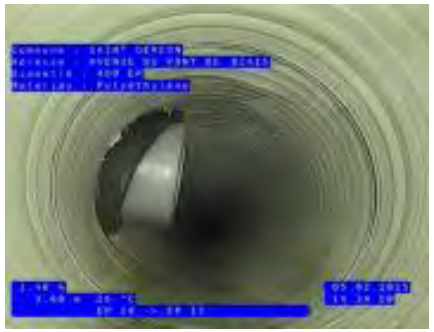

Qu’est ce qu’un tabouret EU-EP

C’est une trappe de visite du réseau entre le domaine privé et le domaine public pour en assurer l’entretient

Gestion des eaux usées

COMPA
Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Travaux d'assainissement

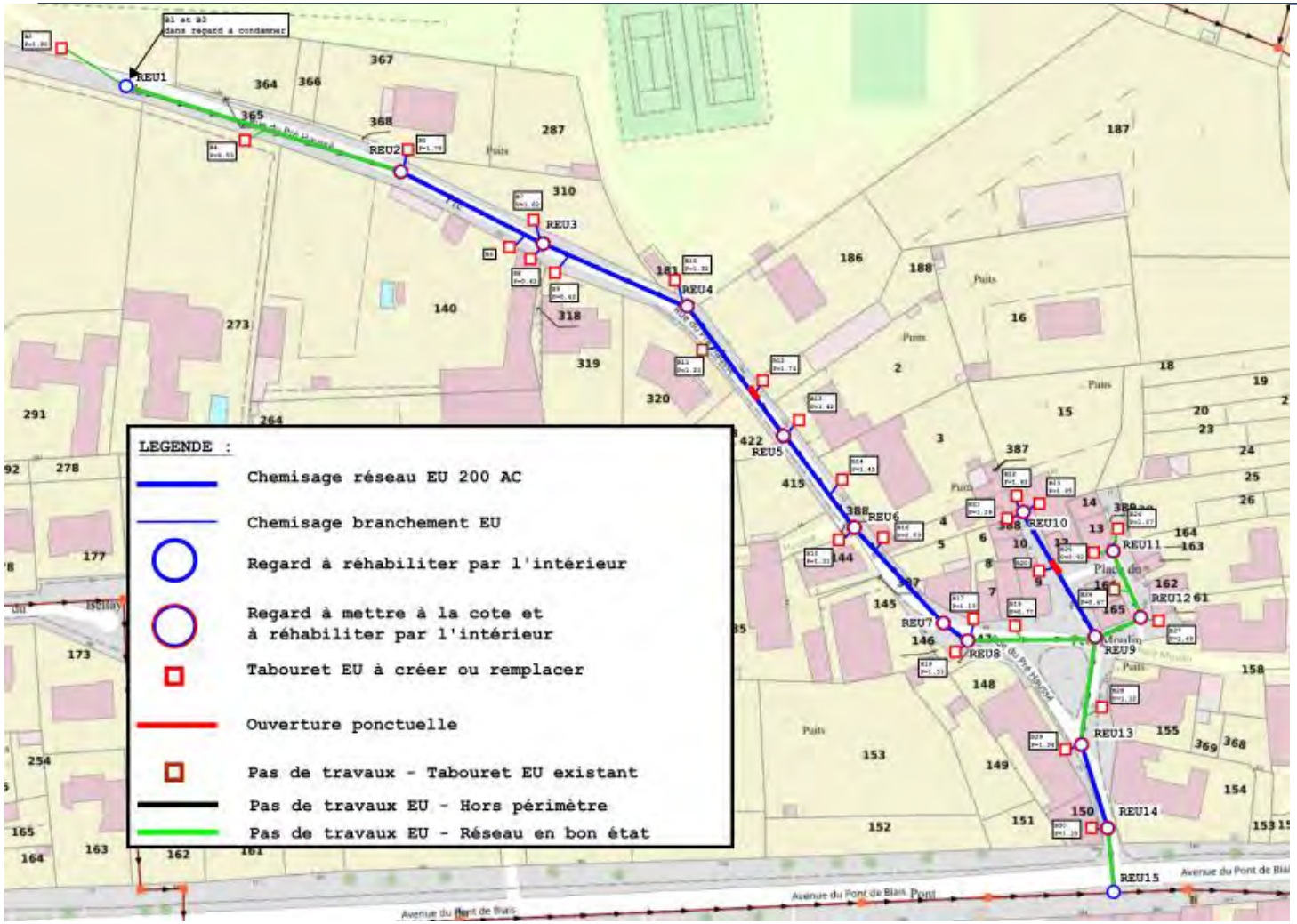

Nature des travaux

- Phase 1 : création de tabourets de branchements et remplacement des tampons d'eaux usées
- Phase 2 : réhabilitation par l'intérieur des collecteurs, des branchements et des regards
- Dates prévisionnelles d'intervention : Du 1er septembre 2025 au 10 octobre 2025

Travaux d'assainissement

Gestion de la circulation :

- Travaux en rue barrée (saufs riverains)
- Chantiers mobiles ➔ Accès riverains possible de part et d'autre de la zone de travaux
- Horaires de travaux (7h30-17h30)

Gestion des déchets :

- 2 à 3 collectes impactées : 11/09-25/09 et possiblement 09/10)
- Information COMPA spécifique à venir (points de regroupement)

Aménagement de la rue

Situation du projet

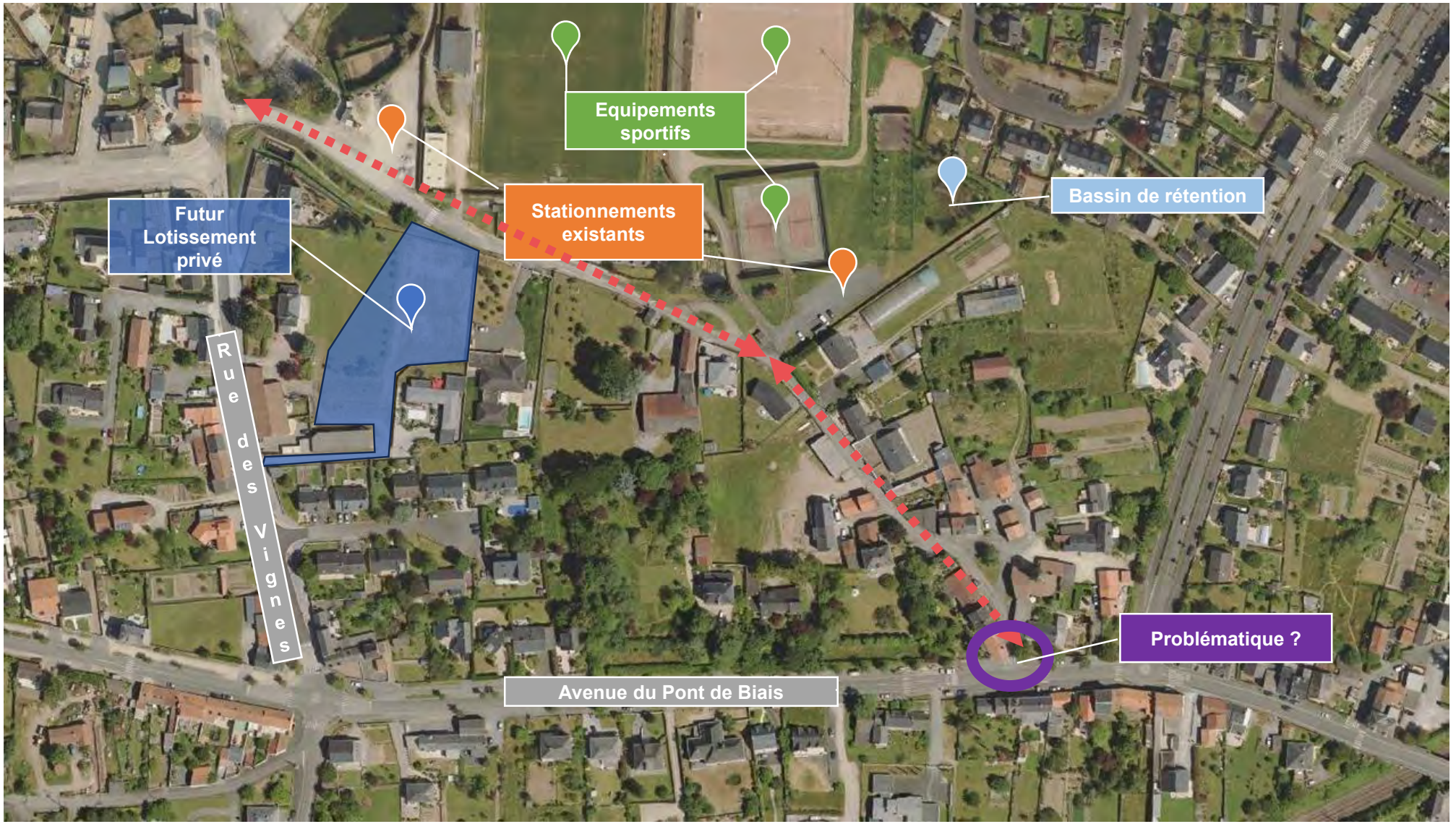

Comptages de vitesses – proposition d’emplacement de compteur à valider

Alignements parcellaires afin de définir et de matérialiser les limites des domaines privé et public.

Acquisitions d’espace foncier

Apaiser les vitesse en créant une zone de rencontre

ZONE DE RENCONTRE : LES 10 POINTS À RETENIR

1. L'image de la rue change : les limites sont inexistantes ou plus floues pour un partage du même espace par tous.
2. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner.
3. Les piétons bénéficient de la priorité sur les véhicules.
4. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.
5. Les cyclistes doivent céder la priorité aux piétons, rouler à moins de 20 km/h et peuvent circuler à double sens dans toutes les rues.
6. La signalisation (panneaux) des entrées et sorties est obligatoire.
7. Le stationnement est maîtrisé, limité et autorisé seulement sur les emplacements aménagés.
8. Il est préférable de modérer la vitesse en amont de l'entrée en zone de rencontre.
9. Il vaut mieux l'aménager à l'intérieur d'une zone 30.
10. Elle est souvent bien adaptée pour les rues peu larges avec un faible trafic.

Exemple de zones de rencontre

Rue du Pré Haussé| Ancenis-Saint-Géréon | **8 juillet 2025**

Limiter le stationnement anarchique

- Matérialisation du stationnement
- Renforcement de la signalétique
- Rajout d’un stationnement PMR

Freiner le ruissellement

Exemple de désimperméabilisation rue Pierre Dautel

Hypothèse N°1 :

- Mise en place d'un sens unique sur la rue du Pré Haussé du nord au sud
- Largeur de la voirie de 3,50 m

Focus 1

Focus 2

Hypothèse N°2 :

- Mise en place d'une zone de rencontre
- Largeur de la voirie de 4,50 m et rétrécissement ponctuel à 3,50 m

Planning pressenti

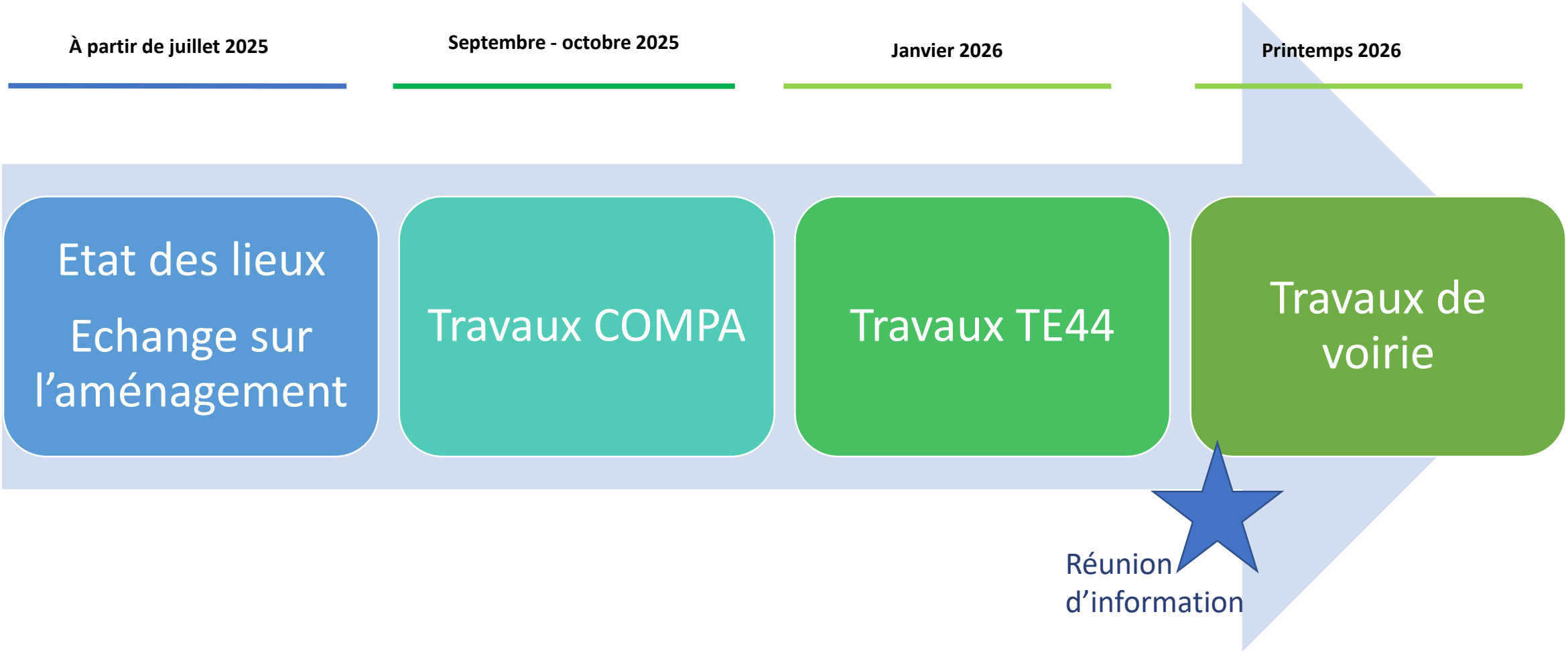

ANCENIS
–SAINT–
GÉRÉON